

PLAN D' ACTIONS

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
 Reçu en préfecture le 02/02/2026
 Publié le
 ID : 089-248900896-20260129-2026_01-DE



Ambitions / impacts recherchés	Orientations (enjeux)	ACTIONS - Objectifs opérationnels – Intentions	
Renforcer la cohésion sociale et l'animation de la vie locale - Renforcement du lien social - Participation accrue des familles, enfants, jeunes - Territoire vivant, accueillant, mobilisant	Développer des animations et espaces accessibles	Action 1 : Mettre en place des temps réguliers de rencontres de proximité pour créer du lien social Objectif : lutter contre l'isolement et favoriser la participation des habitants.	2
		Action 2 : Structurer une programmation d'événements territoriaux accessibles et inclusifs Objectif : rendre visibles les services, favoriser la rencontre et renforcer le sentiment d'appartenance au territoire.	2
	Favoriser le pouvoir d'agir des habitants	Action 3 : Structurer des espaces de participation et de co-construction avec les habitants Objectif : permettre aux habitants (parents, jeunes, bénévoles) d'exprimer leurs idées et de contribuer aux projets du territoire	2
		Action 4 : Valoriser l'engagement, les initiatives et les compétences des habitants Objectif : reconnaître l'implication des habitants et encourager leur engagement durable.	2
Faciliter l'accès aux droits, aux services et à l'information - Réduction des non-recours - Services lisibles, accessibles, harmonisés - Qualité d'accueil et d'accompagnement renforcée - Meilleure qualité de vie au quotidien - Inclusion et insertion des publics vulnérables	Simplifier les démarches et harmoniser l'accès aux services.	Action 5 : Créer une information territoriale unique, lisible et harmonisée Objectif : permettre à chaque habitant d'identifier facilement les services existants et les bons interlocuteurs.	1
	Rendre l'information claire, systématique et accessible à tous.	Action 6 : Organiser un accompagnement de proximité tout au long des parcours Objectif : ne pas seulement informer, mais aider concrètement les habitants à s'orienter et à accéder aux services.	2
	Adapter les services aux réalités des familles	Action 7 : Déployer des services de proximité visibles et itinérants Objectif : aller vers les publics pour réduire les freins d'accès aux services.	2
		Action 8 : Faciliter le parcours de chacun dans l'accès aux services Objectif : permettre aux familles et aux jeunes de s'orienter plus facilement, sans rupture, dans les services du territoire.	1
	Soutenir, étayer, consolider, construire des parcours de vie	Action 9 : Développer une prévention globale et des temps ressources face aux fragilités du quotidien Objectif : Prévenir les situations de vulnérabilité (sociales, familiales, éducatives, économiques, administratives...) et renforcer la capacité des personnes à faire face aux difficultés du quotidien.	3
		Action 10 : Sécuriser les parcours des publics fragilisés par un accompagnement lisible et coordonné Objectif : éviter les ruptures de parcours et faciliter l'accès aux droits, aux services et aux accompagnements adaptés.	3
Structurer la dynamique partenariale et renforcer la coopération territoriale - Coopération renforcée entre acteurs - Professionnels mieux formés, mieux accompagnés	Favoriser l'interconnaissance et la coopération active.	Action 11 : Développer et animer un réseau partenarial territorial pour mieux coordonner les accompagnements Objectif : Renforcer durablement la coopération entre les acteurs du territoire afin de proposer des parcours d'accompagnement plus cohérents, plus lisibles et mieux adaptés aux besoins des habitants.	1
	Renforcer la professionnalisation, la formation et les pratiques communes	Action 12 : Coordonner des actions territoriales de formation et de sensibilisation Objectif : Renforcer les compétences des professionnels et harmoniser les pratiques d'accueil et d'accompagnement sur l'ensemble du territoire.	3
		Action 13 : Développer des espaces réguliers d'échanges et d'analyse de pratiques Objectif : Soutenir les professionnels dans leur quotidien et favoriser une dynamique d'échanges et d'analyse des pratiques.	3
Renforcer la connaissance des besoins du territoire et y répondre par le maintien, le développement et l'amélioration de la qualité de l'offre de services. - Vision claire des besoins et fragilités - Décisions éclairées, ajustement continu de l'offre - Culture commune de l'évaluation et du pilotage	Développer et mutualiser une observation territoriale régulière.	Action 14 : Mettre en place et animer un dispositif territorial partagé d'observation des besoins Objectif : Disposer d'une connaissance partagée des besoins des habitants pour déterminer des leviers d'action collective, orienter les décisions et ajuster l'offre de services.	1
	Proposer une offre de services adaptée aux besoins	Action 15 : Maintenir et développer une offre de services et d'équipements adaptée aux besoins du territoire Objectifs : Garantir une offre de services et d'équipements cohérente et accessible à l'ensemble des habitants du territoire.	2
	Mettre en œuvre une stratégie de gouvernance locale.	Action 16 : Structurer et animer une gouvernance territoriale partagée et évolutive Objectif : Piloter les politiques locales de manière concertée, éclairée et adaptable, en associant élus, professionnels et habitants.	1
	Appuyer la gouvernance et coordonner le plan d'action CTG	Action 17 : Structurer la fonction de Chargé(e) de Coopération Territoriale dans la coordination stratégique de la CTG Objectif : Faire du/de la Chargé(e) de coopération territoriale le pivot de la gouvernance CTG, garant de son pilotage et de son évolution, et en renforcer la lisibilité et la reconnaissance.	1